

LE FIDÈLE CONTACT

INFORMATION AUX PARENTS



Le lundi 28 septembre 2020

Chers parents,

Il nous fait plaisir de vous transmettre les informations essentielles au bon fonctionnement de notre belle école ainsi que les renseignements pertinents concernant les activités qui auront lieu au cours des prochaines semaines.

Valérie Bilodeau
Directrice

Frais scolaires 2020-2021

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous rappelons que vous devez payer les frais scolaires de votre enfant. Nous vous encourageons à payer par le biais de votre institution bancaire, par internet ou par chèque à l'ordre de l'école Saint-Fidèle. Si vous souhaitez payer en argent comptant, vous devez contacter Mme Johanne Dumont au secrétariat (418-686-4040 poste 4039) afin de convenir d'une procédure pour un paiement sécuritaire. Ne remettez aucun montant d'argent à votre enfant puisque nous ne pourrions l'accepter. Merci de votre collaboration.

Heures d'arrivée sur la cour d'école

Il est important de rappeler que les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde **ne peuvent pas se présenter à l'école avant 8 h 00 le matin et avant 12 h 50 le midi**. Avant ces heures, **il n'y a pas de surveillance**. Ainsi, l'école n'est pas responsable des incidents impliquant les enfants. Votre collaboration est demandée pour vérifier l'heure du départ de la maison. Actuellement, il y a déjà une trentaine d'élèves qui sont sur la cour avant 8 h 00. Nous ne pouvons donc pas assurer la sécurité des élèves et le respect des règles sanitaires.

Motivation d'absence de votre enfant

Pour toute absence de votre enfant, ou s'il doit quitter pendant la journée, vous devez obligatoirement appeler au secrétariat et indiquer le motif de l'absence de votre enfant. Cela est d'autant plus important dans le contexte actuel de pandémie. Il est de votre responsabilité d'aviser le secrétariat ainsi que l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant. Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez également les aviser. Si votre enfant doit quitter pendant la journée, vous devez informer le service de garde par écrit (mot dans la boîte à lunch ou dans l'agenda).

Retards

Nous constatons que plusieurs enfants arrivent régulièrement en retard. Nous vous demandons votre collaboration pour vous assurer que votre enfant quitte la maison au bon moment. Lorsque l'enfant est en retard, cela a des conséquences sur ses apprentissages ainsi que sur tous les élèves de la classe. Si votre enfant ne fréquente pas le service de garde, il doit arriver sur la cour entre 8 h et 8 h 05 le matin et entre 12 h 50 et 12 h 55 le midi.

Assemblée générale des parents et formation du conseil d'établissement

Nous tenons à remercier les parents qui ont assisté à l'assemblée générale annuelle des parents qui s'est tenue le 3 septembre dernier. Lors de cette assemblée, le conseil d'établissement a été formé pour l'année 2020-2021. Les représentants des parents sont M. Frédéric Dubeau, Mme Catherine Dion, M. Simon Pelletier, Mme Gabrielle Simard et Mme Jessika Turbide. Mme Geneviève Désy et Mme Gisele Beltrao ont été nommées à titre de substituts. Je vous remercie de vous impliquer dans les activités favorisant le bon fonctionnement de notre école et la réussite de tous nos élèves.

Une première séance du conseil se tiendra ce soir en visioconférence. Nous serons en mesure d'adopter notre calendrier des rencontres et nous vous transmettrons rapidement cette information. Nous vous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont publiques.

Parents bénévoles

Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont proposés pour être bénévoles cette année. Si vous n'avez pas eu l'occasion de manifester votre intérêt jusqu'à présent, nous vous encourageons à le faire en communiquant avec le secrétariat à ecole.st-fidele@cscapitale.qc.ca. Nous sommes toujours très heureux de vous accueillir. En raison de la COVID-19, des mesures particulières devront être mises en place pour les bénévoles (port de l'équipement de protection individuel, registre des présences, désinfection des mains, distanciation, etc.). Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner et de vous fournir l'équipement de protection nécessaire.

Rappel des recommandations concernant la présence d'inconnus aux abords des écoles



Bien que rien de particulier n'a été signalé, le Service de police de la Ville de Québec et la direction de l'école profitent de cette communication pour vous rappeler, comme nous le faisons chaque année, de demeurer vigilants quant à la présence d'inconnus aux abords des écoles. Les enseignants effectuent un suivi en classe afin de sensibiliser les élèves aux règles de conduite à suivre dans un tel cas. Les éducateurs et éducatrices du service de garde ainsi que les éducatrices spécialisées responsables assurent également un suivi.

Nous vous rappelons les recommandations du Service de police devant être faites aux élèves :

- Évite de marcher seul dans la rue et tiens-toi dans les endroits où il y a plusieurs enfants.
- Si un étranger t'aborde, ne t'approche pas, refuse de lui parler, ne réponds pas à ses questions, ne t'arrête pas et poursuis ton chemin.
- Si tu es agrippé par la personne, crie le plus fort possible et débats-toi.
- Regarde la personne directement dans les yeux (cela permet à l'enfant de la « photographier » et de se rappeler son visage).
- Ne donne jamais ton nom à un inconnu (ne pas créer de lien de confiance).
- N'accepte pas de cadeau, sous quelque forme que ce soit.
- Ne monte jamais (pour une quelconque raison) dans la voiture d'un étranger;
- Avise le plus rapidement possible, un adulte de confiance, tes parents ou le surveillant de toute situation de ce genre qui se produirait.
- Rends-toi à la maison, chez des amis, dans une maison où une affiche « Parents-secours » est visible ou dans un endroit où il y a plusieurs personnes, par exemple un commerce.

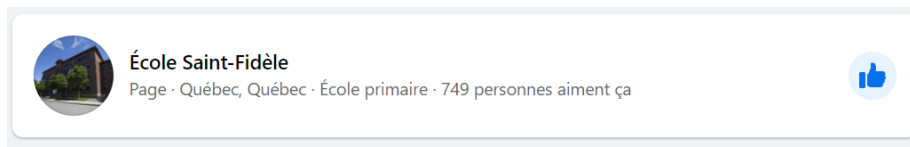
Nous faisons appel à votre collaboration pour reprendre avec votre enfant ces mêmes conseils de sécurité. Il ne s'agit pas de lui faire peur, mais il est important de l'écouter et de le rassurer s'il se montre sensible ou anxieux face à ces situations.

Toute information pertinente doit être rapportée à la police en composant le 911 pour une intervention immédiate ou le 418 641-AGIR (2447) pour transmettre des informations qui ne sont pas urgentes. Les appels demeurent confidentiels.

Page Facebook de l'école



Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à suivre la page Facebook de l'école Saint-Fidèle. Vous y trouverez des informations et des publications concernant la vie scolaire.



Journées pédagogiques

La prochaine journée pédagogique aura lieu le 9 octobre prochain. Les activités se dérouleront à l'école. Le service de garde sera ouvert uniquement pour les élèves inscrits (inscription par internet via le formulaire Google Form).

Documents à compléter et à retourner - Rappel

Vous recevrez aujourd'hui des documents à compléter :

- la **fiche urgence – santé**;
- la feuille d'autorisation pour les sorties et, pour ceux qui ne l'ont pas complété dans Mozaïk, la feuille d'autorisation pour les photographies.

Nous vous sommes reconnaissants de nous les retourner le plus rapidement possible.

Allergies

Plusieurs élèves de notre école présentent des allergies alimentaires qui peuvent mettre leur vie en danger. Nous sommes conscients que cela peut être contraignant pour vous, mais nous vous demandons de respecter la consigne de ne pas mettre de produits contenant des traces de noix et d'arachides dans les repas et collations de vos enfants. Au nom des enfants présentant des allergies et de leurs parents, un grand merci pour votre collaboration. Pour des raisons de sécurité, nous en profitons pour vous rappeler qu'il est souhaitable de privilégier les plats de plastique plutôt que les plats de verre.



Dates importantes à mettre à votre agenda

Le samedi 5 octobre :	Journée mondiale des enseignants
Le jeudi 8 octobre :	Rencontres virtuelles de parents en soirée pour la <i>Première communication</i> (Mme Johanne Boily, Mme Caroline Bouchard et Mme Julie Aubé).
Le vendredi 9 octobre :	Journée pédagogique <i>Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement.</i> Rencontres virtuelles de parents (en journée) pour la <i>Première communication</i> (Mme Johanne Boily, Mme Caroline Bouchard et Mme Julie Aubé).
Le lundi 12 octobre :	Congé de l'Action de grâce
Le jeudi 15 octobre :	Remise de la <i>Première communication</i> de votre enfant. Rencontres virtuelles de parents (en journée et en soirée) pour la <i>Première communication</i> (Mme Valérie Beaudoin et Mme Marie-Ève Lizotte).
Le vendredi 16 octobre :	Rencontres virtuelles de parents (en journée) pour la <i>Première communication</i> (Mme Valérie Beaudoin).
Le jeudi 29 octobre :	Photographie scolaire